

L'éducation au développement durable au niveau international

« Le plus grand défi qui nous est lancé en ce siècle est de prendre une idée qui semble abstraite – le développement durable – et d'en faire une réalité pour l'ensemble de la population mondiale » : tel est l'appel que lançait Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies, le 14 mars 2001, au Bangladesh.

L'éducation qui possède le pouvoir de façonner le monde de demain, joue un rôle crucial dans cette marche mondiale vers le développement durable. Dans cette perspective, une vision nouvelle de l'éducation, conférant aux individus comme aux sociétés des compétences, des perspectives, des valeurs et des savoirs nouveaux, est en train d'émerger.

Une prise de conscience planétaire...

Le concept d'« éducation en vue du développement durable » (EDD) a été présenté pour la première fois au niveau international lors du Sommet de la Terre, à Rio de Janeiro en 1992. Il s'agissait de réorienter l'éducation vers un développement durable, de mieux sensibiliser le public et de promouvoir la formation dans ce domaine.

Puis, lors du Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg en 2002, il a été décidé d'intégrer le développement durable à tous les niveaux du système éducatif et le lancement d'une Décennie spécifique en faveur de l'EDD était préconisé.

Aussi, dès décembre 2002, l'assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU) adoptait une résolution proclamant la période 2005-2014 « Décennie mondiale pour l'éducation en vue du développement durable », en mandatant l'UNESCO pour sa promotion et sa mise en œuvre.

Les objectifs de la Décennie visent principalement la constitution de réseaux et le développement de liens, d'échanges et d'interactions entre les parties prenantes ainsi que l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage.

La Décennie représente un instrument de mobilisation et de soutien pour tous les acteurs de la société : gouvernements, organisations internationales, collectivités territoriales, secteur privé et société civile. Les quelque 70 millions d'enseignants dans le monde ont évidemment un rôle de premier plan dans ce dispositif. Mais il s'agit d'intégrer l'EDD non seulement à tous les niveaux d'enseignement, primaire, secondaire et supérieur, qui représentent les



systèmes formels, mais aussi hors du contexte scolaire.

La Décennie s'articule autour d'un certain nombre de thèmes éducatifs : protection de l'environnement, gestion des ressources naturelles, biodiversité et variété des paysages, développement rural et urbain, modes de production et de consommation, lutte contre la pauvreté, responsabilité des entreprises, citoyenneté, éthique, démocratie et gouvernance, paix, justice, droits fondamentaux, santé, égalité hommes-femmes et diversité culturelle.

Les priorités peuvent différer d'une région du monde à l'autre. Ainsi, les pays développés insistent sur l'éducation à la consommation responsable et aux modes de vie durable tandis qu'en Afrique, c'est la préservation de l'environnement et la protection de la biodiversité qui priment. Dans les pays arabes, l'accent est plutôt mis sur la formation des enseignants et sur les programmes d'éducation.



Pour s'inscrire dans la Décennie, la plupart des pays s'appuient sur un comité national. En France, c'est le Commissariat général au Développement durable qui assure son secrétariat.

La Conférence mondiale de l'UNESCO « S'engager dans la seconde moitié de la Décennie », organisée à Bonn, en Allemagne, du 31 mars au 2 avril 2009, a réuni quelque 900 participants de 147 pays. L'accent a particulièrement été mis sur le renforcement du dialogue et de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud, et les participants ont notamment invité l'UNESCO à promouvoir l'EDD dans les négociations internationales comme le G8, le G20, la Conférence de Copenhague sur le changement climatique...

Parallèlement, d'autres démarches internationales poursuivant les mêmes objectifs voyaient le jour. Ainsi, au cours du cinquième Congrès « Environnement pour l'Europe », à Kiev en mai 2003, les ministres de l'environnement des pays de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-ONU) ont demandé l'élaboration d'une Stratégie de l'EDD commune aux 56 pays membres (*en plus des pays européens, la commission économique pour l'Europe des Nations Unies englobe également les Etats-Unis, le Canada, Israël et les Républiques d'Asie centrale*).

Cette Stratégie a été approuvée à l'unanimité à Vilnius en mars 2005, et constitue un élément clé de la mise en œuvre de l'EDD dans tous les pays membres, en coordination avec l'action de l'UNESCO pour la Décennie 2005-2014. Dans le cadre de ce dispositif, les ministres de l'environnement et de l'éducation des pays de la région de la CEE-ONU se sont réunis en octobre 2007 à Belgrade pour adopter une déclaration commune sur l'EDD.

Un premier recueil de « Bonnes pratiques en matière d'éducation pour le développement durable » dans les pays de la CEE-ONU, auquel la France a contribué, a été publié en 2007 à l'occasion de la Conférence de Belgrade. Ces bonnes pratiques sont des exemples concrets d'une mise en œuvre réussie de l'EDD dans différents domaines. Ce dispositif a été révisé récemment, en collaboration avec l'UNESCO, et donne lieu à des recueils thématiques (consommation et production durables, transports...).



Crédit photo : German Commission for UNESCO/M. Danetzki

Des réalisations concrètes et diversifiées

A titre d'exemple, l'Arménie a mis en place tout un dispositif (exposés, documentations, projection de film...) pour informer et sensibiliser les décideurs, plus particulièrement les parlementaires, qui a notamment débouché sur la création d'une commission spéciale de l'Assemblée pour intégrer les principes du développement durable dans la législation. Le ministère de l'environnement de Malte a réussi à mobiliser la plupart des médias locaux (télévision, radio, presse) pour aider les élèves à réaliser des dossiers sur des sujets d'environnement qui ont ensuite été diffusés. Aux Pays Bas, c'est une sorte de jeu, nommé PPP pour « Population, Planète, Profit », qui s'appuie sur la matrice de la stratégie nationale de développement durable, qui a été mis au point par le ministère chargé de l'environnement pour maîtriser la prise de décisions viables dans l'élaboration des politiques. En Pologne, ce sont près de deux millions de personnes par an qui sont sensibilisées au thème de la forêt et plus largement de la nature par l'Office public des Forêts. Les ministères de l'éducation et de l'environnement de la République slovaque ont décidé d'unir leurs efforts pour mettre en place une commission de l'éducation au service du développement durable. Le gouvernement suédois décerne des prix « Ecole viable » qui encouragent les établissements qui mènent des projets d'EDD de la maternelle jusqu'à la formation des adultes. Le WWF du Royaume Uni organise sur Internet des débats en ligne régulés par un modérateur à l'intention des enfants de 9 à 11 ans.

L'EDD, une volonté au sein de la Francophonie...

Dès 2004, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF - Institution regroupant 56 pays membres et 14 pays observateurs, soit une population de plus de 800 millions répartie sur les cinq continents) a appuyé sans réserve l'idée de mise en oeuvre d'une Décennie de l'EDD.

Après la Conférence internationale de Bonn, un comité restreint opérationnel a été mis en place. Il s'est donné pour objectif de proposer un plan d'action EDD dans l'espace francophone afin notamment de développer des outils de suivi et un guide méthodologique d'intégration de l'EDD dans les politiques nationales, en lien avec la Décennie EDD des Nations Unies.

...Et un axe de travail pour l'OCDE

L'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), qui réunit 30 pays membres, inscrit l'EDD à l'ordre du jour de la conférence annuelle des experts en développement durable. L'OCDE s'est notamment intéressée au développement des politiques d'éducation et de recherche pour une consommation responsable.

Un impératif pour la France

Pour faire du développement durable une valeur partagée par tous, l'Etat a une responsabilité particulière, notamment dans le cadre des obligations et engagements de la loi Grenelle 1 et de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de Développement durable. Le thème du développement durable est inscrit en France dans les programmes d'enseignement pour l'école primaire et le collège et le sera dès la rentrée 2010 pour les classes de seconde. Parallèlement, un tiers environ de ces établissements scolaires devraient s'être engagés dans une démarche globale environnementale et de développement durable pour leur projet d'établissement. Dans l'enseignement supérieur, un dispositif baptisé « Plan Vert » vise le déploiement de démarches de développement durable portant tant sur le fonctionnement des établissements que sur l'intégration de ces enjeux dans le contenu des formations. Le portail des informations publiques environnementales, ouvert en juillet 2009, constitue une première en Europe et permet aux éducateurs, aux élèves et aux associations, ainsi qu'à tous nos concitoyens de disposer des meilleures données disponibles (<http://www.toutsurlenvironnement.fr>). Enfin, la Semaine du développement durable, qui se déroule chaque année depuis huit ans s'attache, au travers de nombreuses initiatives, à expliquer aux Français comment passer durablement à un comportement éco-responsable.

Enfin, l'OCDE a organisé à Paris, les 11 et 12 septembre 2008 un atelier sur l'éducation au service du développement durable qui visait à faire le point sur les recommandations se rapportant à la Décennie des Nations Unies pour l'EDD et sur le concours que peuvent apporter l'OCDE et ses pays membres.

Une Région pionnière : l'Asie-Pacifique

Les commissions nationales asiatiques pour l'UNESCO se sont intéressées très tôt à l'éducation pour le développement, ce qui s'est traduit en 1973 par le lancement du Programme asiatique d'innovations éducatives pour le développement (APEID) qui regroupe 47 Etats-membres et dont le secrétariat est basé à Bangkok en Thaïlande.

Leur programme actuel particulièrement dynamique porte principalement sur la promotion de pratiques novatrices en EDD dont l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), le partage des connaissances et de coopération technique entre les pays, et la facilitation des réformes dans l'enseignement supérieur.

Des écoles mobilisées à travers le monde

Le réseau des écoles associées à l'UNESCO, qui est le plus vaste réseau d'écoles publiques et privées au monde, regroupe près d'un million d'enseignants et plusieurs millions d'élèves dans 8 000 établissements scolaires et 177 pays (dont 189 en France), allant de l'école maternelle à l'institut de formation des enseignants. Les écoles associées ont inscrit dans leur projet d'établissement des actions à visée internationale qui répondent aux enjeux suivants : renforcer le dialogue entre les civilisations, assurer le respect des droits de l'homme, faire face au changement climatique et aux catastrophes naturelles, prévenir la dissémination du VIH/SIDA, promouvoir le développement durable et préserver le patrimoine mondial.

Chaque culture a ses caractéristiques propres, mais tous les projets possèdent une approche centrée sur l'acquisition de connaissances, sur l'assimilation de nouveaux savoir-faire et de nouvelles compétences et sur l'adoption de comportements nouveaux

Dans les îles Cook, des élèves luttent contre l'érosion par la plantation de palmiers. En Tanzanie, des élèves cultivent des jardins d'école et en vendent les produits. En Finlande, ils construisent leur propre éolienne pour économiser l'énergie. En Tunisie, ils ont construit un réservoir de stockage d'eau de pluie destiné au jardin et aux arbres de l'école. Toutes ces initiatives dont la plupart sont locales peuvent paraître modestes mais elles font tache d'huile. Ainsi, le « contrat pour la planète Terre », rédigé par une petite école espagnole, a reçu 6 millions de signatures.

Tout comme le réseau des écoles associées de l'UNESCO, le programme international Éco-École oeuvre pour des pratiques en matière d'EDD dans des milliers d'établissements du monde entier.



Crédit photo : M. Derouich

Lors de la conférence internationale de Bordeaux, en octobre 2008, Michèle Pappalardo, Commissaire générale au développement durable, a insisté sur l'importance des échanges d'expérience

Dans le domaine de la recherche, il convient de mentionner l'Action de l'école en faveur de l'environnement (ENSI), réseau international d'organismes publics de recherche créé en 1986 sous les auspices du Centre pour la recherche et l'innovation de l'OCDE (CERI).

Un impératif pour les pays développés : l'éducation à la consommation

Le processus de Marrakech, issu du plan d'action du Sommet de Johannesburg et mis en place en juin 2003, est un cadre d'action décennal de programmes en faveur de la consommation et de la production durables (CPD), conduit conjointement par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et par le Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies (UNDESA). Afin de soutenir l'application de projets concrets, des « Task Forces » ont été créées avec la participation d'experts tant de pays développés que de pays en développement. Ces groupes de travail, issus d'initiatives volontaires, sont pilotés chacun par un gouvernement qui, en coopération avec d'autres partenaires, s'engage à mettre en oeuvre une série d'activités concrètes aux niveaux national et régional afin de promouvoir le passage à des modes de production et de consommation durables.

Sur les sept « Task Forces » créées jusqu'à présent, la plus récente, pilotée par l'Italie, porte sur l'éducation à la consommation responsable. Cette « Task Force » élabore des cours et des exercices pratiques pour tous les niveaux d'enseignement. Les cours sur la consommation durable s'étendent à des enjeux de société tels que la lutte contre la pauvreté mondiale et le respect des droits des travailleurs par le biais des décisions d'achat ou encore, dans les pays industrialisés, à la prévention de l'obésité.

Par ailleurs, plusieurs outils pédagogiques ont vu le jour dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), notamment youthXchange (YXC), kit de formation plus particulièrement destiné aux jeunes sur la consommation responsable, élaboré avec l'UNESCO. Le guide, qui existe en une quinzaine de langues et le site Web YXC se réfèrent au caractère durable ou non des modes de vie plutôt qu'à la consommation proprement dite.

L'apprentissage tout au long de la vie de la consommation durable est également une des priorités du réseau Consumers International. Cette fédération de groupes de consommateurs cherche à mettre en évidence les conséquences des décisions individuelles d'achat à l'échelle mondiale, en termes économiques, environnementaux et sociaux.

Les ONG se mobilisent à l'échelle mondiale...

Le souhait des ONG, émis lors du Sommet de Rio en 1992, d'organiser un congrès planétaire sur l'éducation à l'environnement ne s'est concrétisé qu'en 2003 avec le Premier Colloque mondial sur l'éducation à l'environnement, qui s'est tenu à Espinho au Portugal, puis un second à Rio de Janeiro au Brésil en 2004, puis à Turin en Italie en 2005, à Durban en Afrique du Sud en juillet 2007 et enfin à Montréal en mai 2009. Depuis la troisième édition, il a été convenu que cet événement aurait lieu tous les deux ans, la prochaine étant prévue à Brisbane en Australie en 2011 et la suivante à Marrakech au Maroc en 2013.

Le plus récent, le 5^{ème} Congrès mondial d'Education relative à l'Environnement «Vivre ensemble sur Terre», a réuni à Montréal 1730 participants venant de 126 pays issus tant du milieu universitaire que des autres secteurs de la société.

Le réseau international de discussion et de recherche WEEC (World Environmental Education Congress), qui résulte de ces colloques internationaux a pour but de favoriser l'échange de réflexions, d'expériences et de propositions d'un colloque à l'autre.

Si ce réseau ainsi que les conférences qu'il organise continue à privilégier le terme d'« éducation à l'environnement », pour des raisons historiques, l'éducation au développement durable y tient une place de plus en plus prépondérante.

Le réseau d'ONG Planet'ERE, créé en 2004 à Paris s'adresse plus particulièrement aux pays francophones. Il organise des forums sur l'éducation relative à l'environnement vers le développement durable tous les quatre ans, le prochain devant se tenir en 2010 et étant prévu à Yaoundé au Cameroun.

Jacqueline Denis-Lempereur

Téléphone : 01.40.81.35.51

Pour en savoir plus :

- Agenda 21 : Chapitre 36 – www.un.org/esa/sustdev/documents/agenda21
- Décennie de l'Education pour un développement durable : www.unesco.org/fr/esd
- Conférence mondiale de L'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable : www.esd-world-conference-2009.org
- Organisation internationale de la Francophonie : www.francophonie.org
- Commission économique pour l'Europe des Nations Unies : www.unece.org
- Organisation de Coopération et de Développement Economiques : www.oecd.org

le
point sur

**Commissariat général
au développement
durable**

**Délégation au
développement durable**

3, place Fontenoy-
75007 Paris
Tel. : 01.40.81.21.22

**Directrice de la
publication**
Catherine Larrieu

ISSN
2100-1634

Dépôt légal
Juin 2010